

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 et de tous les renseignements qui y figure incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Bureau. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du personnel du Bureau sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor.

Les états financiers du Bureau n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Ms. Assunta Di Lorenzo

Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
Administrateur général

Ottawa, Canada

22 août 2019

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour, P.Eng

Directeur général des Services ministériels
Dirigeant principal des finances

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en dollars)

2019

2018

Passifs

Créditeurs et charges à payer (note 4)	3 131 386	2 370 105
Indemnités de vacances et congés compensatoires	795 837	809 356
Revenus reportés et autres passifs (note 5)	164 573	171 753
Avantages sociaux futurs (note 6)	447 125	546 288

Total des passifs 4 538 921 3 897 502

Actifs financiers

Montant à recevoir du Trésor	3 153 485	2 467 685
Débiteurs et avances (note 7)	550 002	229 917

Total des actifs financiers 3 703 487 2 697 602

Dette nette ministérielle

835 434 1 199 900

Actifs non financiers

Médailles et cadeaux officiels (note 8)	468 192	440 070
Charges payées d'avance	116 553	54 652
Immobilisations corporelles (note 9)	2 535 594	1 752 462

Total des actifs non financiers 3 120 339 2 247 184

Situation financière nette ministérielle

2 284 905 1 047 284

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Ms. Assunta Di Lorenzo

Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
Administrateur général

Ottawa, Canada

22 août 2019

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour, P.Eng

Directeur général des Services ministériels
Dirigeant principal des finances

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2019	2018
Charges		
Soutien du gouverneur général	23 394 417	28 374 048
Services internes	9 299 257	9 733 250
Total des charges	32 693 674	38 107 298
Revenus		
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	31 755	14 940
Revenus divers	18 294	174 854
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(33 523)	(14 940)
Total des revenus	16 526	174 854
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	32 677 148	37 932 444
Financement du gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	22 611 041	22 707 907
Variations des montants à recevoir du Trésor	685 800	404 903
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	10 617 928	14 412 756
Total du financement du gouvernement	33 914 769	37 525 566
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(1 237 621)	406 878
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	1 047 284	1 454 162
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	2 284 905	1 047 284

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2019	2018
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(1 237 621)	406 878
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 132 495	450 725
Amortissement des immobilisations corporelles	(349 363)	(358 211)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	783 132	92 514
Variation due aux stocks	28 122	(7 122)
Variation due aux charges payées d'avance	61 901	(41 635)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(364 466)	450 636
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 199 900	749 264
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	835 434	1 199 900

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

2019

2018

Activités de fonctionnement

Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	32 677 148	37 932 444
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(10 617 928)	(14 412 756)
Amortissement des immobilisations corporelles	(349 363)	(358 211)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	320 085	(395 780)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	61 901	(41 635)
Augmentation (diminution) des médailles et cadeaux officiels	28 122	(7 121)
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	(761 281)	(195 385)
Diminution (augmentation) indemnités de vacances et congés compensatoires	13 519	(146 150)
Diminution (augmentation) des revenus reportés et autres passifs	7 180	(121 656)
Diminution des avantages sociaux futurs	99 163	3 432
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	21 478 546	22 257 182

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	1 132 495	450 725
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	1 132 495	450 725
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	22 611 041	22 707 907

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Bureau fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Bureau est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Bureau sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Bureau a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- ✓ Les autres revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du Bureau. Bien que l'on s'attende à ce que la Secrétaire du Gouverneur Général maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Bureau au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Bureau découlant du régime. La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répendant du régime.
- ✓ **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 9. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les médailles et cadeaux officiels comprennent les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et celles des autres distinctions ainsi que les cadeaux officiels conservés en vue d'être remis dans l'avenir, ils sont comptabilisés au coût original ou à la valeur nette de réalisation.

(i) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaire*, des rentes imposables sont versées i) aux anciens gouverneurs généraux, ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement sur l'indice des prix à la consommation et constatées comme charge dans la période au cours de laquelle leur paiement est exigible.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

(k) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- ✓ Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ✓ Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le Bureau reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Bureau pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2019	2018
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	32 677 148	37 932 444
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(10 617 928)	(14 412 756)
Médailles et cadeaux officiels remis	(221 849)	(210 211)
Prestations de départ des employés	99 163	3 432
Amortissement des immobilisations corporelles	(349 363)	(358 211)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	13 519	(146 150)
Remboursements de dépenses des années précédentes	75 835	38 041
Autre	9 999	(11 426)
	(10 990 624)	(15 097 281)
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Achat de médailles et de cadeaux officiels	254 259	205 726
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 132 495	450 725
Augmentation des débiteurs pour les trop-payés salariaux	41 923	6 583
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	61 901	(41 635)
	1 490 578	621 399
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	23 177 102	23 456 562

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2019	2018
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de programmes	20 954 024	20 895 046
Montants législatifs	2 900 009	2 967 464
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices futurs	-	-
Autorisations périmées : dépenses de programmes	(676 931)	(405 948)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	23 177 102	23 456 562

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des charges à payer du Bureau :

(en dollars)	2019	2018
Créditeurs – autres ministères et organismes	358 803	267 890
Créditeurs – parties externes	1 396 730	953 671
Total des créditeurs	1 755 533	1 221 561
Charges à payer	1 375 853	1 148 544
Total des créditeurs et des charges à payer	3 131 386	2 370 105

5. Revenus reportés et autres passifs

(a) Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes à titre de cadeaux, dons et legs faits à Rideau Hall par des organismes privés ou des particuliers en vue de financer des activités précises. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en dollars)	2019	2018
Solde d'ouverture	169 985	48 470
Montants reçus	1 114	291 872
Revenus constatés	(6 526)	(170 357)
Solde de clôture	164 573	169 985

(b) Autres passifs

Les autres passifs représentent des montants pour le partage de coûts relativement à des accords de collaborations. Les sommes sont reçues par le Bureau de parties externes pour couvrir les dépenses futures reliées à ces accords. Les détails des opérations de ce compte se présentent comme suit :

(en dollars)	2019	2018
Solde d'ouverture	1,768	1,627
Montants reçus	3,475	243,595
Paiements et autres débits	(5,243)	(243,454)
Solde de clôture	-	1,768
Solde de clôture net	164,573	171,753

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur le cadre ministériel des résultats du Bureau. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par responsabilité essentielle, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en dollars)	gouverneur général	Services internes	2019	2018
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	11 866 072	4 209 771	16 075 843	18 173 659
Locaux	6 913 717	2 593 038	9 506 755	13 144 142
Services professionnels et autres services	1 059 098	765 023	1 824 121	1 966 576
Matériel et fournitures	1 031 745	482 935	1 514 680	1 109 223
Déplacements	1 047 163	36 217	1 083 380	957 840
Pensions des anciens gouverneurs généraux	731 662	-	731 662	647 449
Services d'information	526 811	85 820	612 631	582 022
Services de télécommunications	22 263	280 733	302 996	440 598
Locations	66 683	378 833	445 516	455 128
Charge d'amortissement	-	349 363	349 363	358 211
Affranchissement, port, messagerie et camionnage	55 375	81 132	136 507	126 444
Autres	59 952	15 311	75 263	121 987
Achat de services de réparation et d'entretien	10 512	21 081	31 593	20 619
Services publics	3 364	-	3 364	3 400
Total des charges de fonctionnement	23 394 417	9 299 257	32 693 674	38 107 298
Revenus				
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	31 755	-	31 755	14 940
Revenus divers	8 294	10 000	18 294	174 854
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(33 523)	-	(33 523)	(14 940)
Total des revenus	6 526	10 000	16 526	174 854
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	23 387 891	9 289 257	32 677 148	37 932 444

12. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.